

REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 9 décembre 2012, les anciens du village se sont réunis à la salle des fêtes pour l'incontournable repas de fin d'année. C'est l'occasion pour nos anciens de partager, souvent en chansons, un moment de convivialité gourmande auquel ils associent les élus et toute l'équipe du personnel.

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 11 janvier 2013, Jean-Paul Durand entouré de son

équipe ainsi que de la Sénatrice Annie David et du conseiller Général Charles Bich, a présenté ses vœux aux Pierrois pour la nouvelle année. Les participants ont pu ensuite échanger quelques mots autour d'une galette des Rois. Les nouveaux Pierrois arrivés dans notre village en 2012 ont bénéficié d'un traitement de faveur : ils ont pu découvrir la première édition du livret d'accueil édité spécialement à leur attention par la Mairie. Ce livret, rempli d'informations



Du côté des associations

L'AGV LA PIERRE

Les cours adultes ont lieu les en semaine à la salle des fêtes du village, et les enfants s'entraînent à la gym-cirque les mercredis matins. Et c'est nouveau cette année, des cours de Zumba seront organisés par l'AGV ce printemps ! Pour tout renseignement, contactez Nicole Durand au 06 08 51 84 47 ou Gvlapierre@aol.com

LES PTITS PIEDS ROIS

L'association a nommé un nouveau bureau en septembre dernier et un nouveau programme d'animation a démarré pour cette année. Pour en savoir plus, ou rejoindre l'association : lesptitspiedsrois@gmail.com ou consultez le blog : <http://ptitspiedsrois.canalblog.com/>

MÉLI MÉLO

L'association poursuit ses activités à La Pierre en proposant régulièrement des soirées dans le village dans le but de participer à son animation. Les dernières manifestations organisées ont été un « Apéro Concert » gratuit dans la cour de l'école le 1^{er} juin 2012 et une soirée cabaret swing avec « Black Coffee » le 19 octobre 2012.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 15 février 2013** pour une soirée théâtre avec la compagnie Cyrano Roxane qui interprétera « Drôles d'oiZeaux », série de saynètes écrites par J.M Ribes. Vous serez également conviés à participer au premier « Festival de poche » que nous organiserons le

utiles, sera également remis à chaque famille Pierroise. A conserver précieusement !

L'ÉTAT CIVIL

DECES

Bernard PERRIN le 26 août 2012

NAISSANCES

Thomas FERREIRA le 16 juin 2012

Gianni STRANO le 1^{er} août 2012

Aurore DURAND le 7 octobre 2012

Ethann LORE le 23 décembre 2012

week-end du 6 et 7 avril 2013

(expo, musique, théâtre...) à La Pierre !

Rens. & réservations : 06 18 26 08 89 / assomelimeo@laposte.net

Soirée théâtre
Salle des fêtes de La Pierre
Vendredi 15 février 2013 à 20h30
Organisée par Méli Mélo

DRÔLES D'OI ZEUX
Farces & agapes

Avec Benoît Olivier et Maurice Hébert
Textes de Jean Michel Ribes

Par la Compagnie CYRANO

Réservation conseillée : assomelimeo@laposte.net ou 06.18.26.08.89

Après spectacle autour d'un verre avec les comédiens. Apporter une contribution Fromage ou dessert.

Tarif unique: 10 €



Bulletin Municipal n°9 - hiver 2013

L'Édito du maire

2013, une année de transition ?

Alors que les engins de chantiers quittent notre village après l'avoir occupé quelques mois, nous pouvons regarder devant nous avec satisfaction : notre village s'est un peu agrandi, et ces logements récemment bâtis accueillent de nouveaux Pierrois qui insuffleront encore plus de vie à notre village.

Ces nouvelles familles bénéficient d'infrastructures qui sont le fruit du travail accompli ces dernières années : logements neufs, approvisionnement en eau potable, écoles et services associés. Notre ligne de conduite, à savoir la maîtrise de la croissance du village, a été respectée.

Si cette année semble toutefois plus calme, ce n'est qu'une impression car les projets ne manquent pas : la révision de notre PLU qui dessinera les futurs contours du village en anticipant sa croissance maîtrisée, la révision de notre défense incendie, ou encore la modernisation de notre mairie sont à l'ordre du jour pour l'équipe municipale en cette dernière année de mandat électoral.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2013,

Amicalement,

Jean Paul Durand
Maire de La Pierre

Sommaire

- Bernard Perrin nous a quittés p.2
- La mairie fait peau neuve p.3
- Les reconnaissez-vous ? p.3
- Du neuf pour la Pierre : logements sociaux et nouveaux arrivants p. 4&5
- Le « tourne à gauche » inspire les pouvoirs publics p.5
- Révision du plu : bon à savoir p. 6&7
- Travaux de l'eau : chantier achevé p.8
- Ouvrez un œil, soyez solidaires p.8
- Le défibrillateur, un outil pour tous p.9
- Le livret d'accueil p.9
- Les Pierrois chez les Vertacomitariens p.10&11
- Du côté de la jeunesse p.11
- Retour sur ... p.12



Bernard Perrin nous a quittés

Depuis son décès, le 26 août dernier, le bureau de Bernard Perrin demeure silencieux. Ce bureau dans lequel il a passé tant d'heures à travailler, recenser et étudier des documents pour nourrir sa passion de l'histoire locale.

La Pierre a perdu cet été un homme précieux, ancien maire et conseiller municipal, puis infatigable personnage public à travers les associations auxquelles il avait contribué.

Un homme riche d'idées et d'énergie

Bernard Perrin vient s'installer à La Pierre en 1981, tout près de ses racines maternelles. Il s'intéressera rapidement à la vie locale, en se faisant élire comme conseiller municipal (1989-1995) puis comme maire (1995-2001). Au cours de ses mandats publics pour La Pierre, Bernard Perrin a mis en œuvre des chantiers d'envergure pour notre village, tels que l'agrandissement du cimetière et la création de son parking, et l'achat d'un terrain en prévision de la construction d'une nouvelle école pour le village.

Au-delà de ses mandats en tant qu' élu, Bernard Perrin a su laisser son empreinte dans notre région, grâce à toutes les actions qu'il a menées pour la préservation du patrimoine.

Un passeur d'histoire(s)

Passionné d'histoire ancienne tout d'abord, il a su préserver et alimenter ses recherches sur la Révolution Française, dont il a organisé la commémoration du Bicentenaire. Il s'est ensuite intéressé au personnage local du Marquis Louis-François de Monteynard, célèbre Pierrois né à Château Vieux en 1713. Bernard Perrin a d'ailleurs publié les pages historiques du bulletin municipal lors de ses mandats, ainsi que deux ouvrages sur ces thématiques.

Passionné d'histoire plus récente ensuite, avec son implication vivace dans l'Association Nationale des Anciens du Maquis du Grésivaudan (ANAMG) dont il fût vice-président puis président et a œuvré avec énergie pour la conservation et la transmission de la mémoire des maquis locaux.

Mais Bernard Perrin ne concevait pas que l'histoire de notre région reste figée dans des livres : il a toujours souhaité transmettre son savoir, cette mémoire et ses acquis auprès du public, particulièrement les plus jeunes.

L'animation associative

L'Ombre de l'Histoire, l'association qu'il dirigeait et animait sur notre village en était la meilleure illustration.

De ses mots même, [cette] « association a pour but de faire connaître, découvrir et mettre en valeur des personnages ou événements importants de l'histoire du Grésivaudan au travers d'ouvrages, d'expositions ou salons orientés vers la littérature ».

Nous lui devons les expositions et événements organisés lors des Journées du Patrimoine autour de l'histoire locale, ou encore le Salon du Livre des auteurs régionaux.



Alors le bureau de Bernard Perrin ne restera certainement pas vide longtemps. La vie des associations qu'il a infatigablement contribué à animer ne s'éteindra pas avec sa disparition.

Après lui, son épouse Danièle et ses enfants, Corinne et Fabrice, s'attellent dès aujourd'hui à reprendre les rênes, pour que son travail et sa passion se perpétuent.

Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 2 juin 2013 pour la 10ème édition du Salon du Livre à La Pierre.

Nous adressons à sa famille toute notre sympathie.

Les Pierrois chez les Vertacomoricoriens *

du Vercors, et c'était très bon !

Le vendredi matin, nous avons préparé nos valises car nous repartions en fin de journée, puis nous sommes sortis pour une activité de lecture de paysage.

L'après midi, nous avons fait un jeu d'orientation dans la forêt, avec des balises et des boussoles. Par équipe, nous devions trouver des étiquettes. Sur chaque étiquette, il y avait l'azimut de l'étiquette suivante et un mot. En mettant les mots dans l'ordre à la fin, nous devions trouver une phrase.

Pendant le séjour, nous étions dans des chambres qui avaient des noms de fleurs, et nous dormions très bien la nuit ! Nous avons bien mangé, le cuisinier

nous préparait des bons petits plats et des goûters et desserts délicieux ! Le soir, nous faisons des veillées et le dernier soir, ce fut une boum !

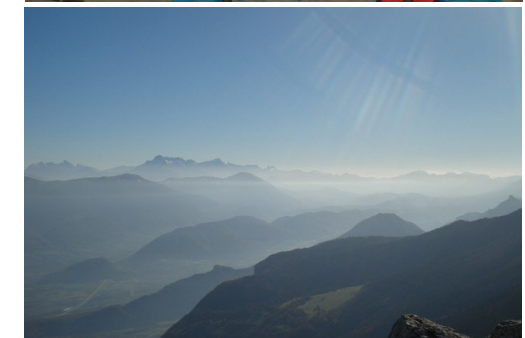
Nous avons appris beaucoup de choses sur le Vercors, la montagne, les grottes.

Nous sommes rentrés à La Pierre vraiment ravis de notre séjour, et contents de revoir nos familles.

La classe de Cm1-Cm2

** Les Vertacomoricoriens, ce sont les habitants du Vercors !*

Le site internet de l'école de La Pierre
(à conserver dans vos favoris internet)
www.ac-grenoble.fr/ecoles/g5/spip.php?rubrique242



Du côté de la jeunesse . . .

La communauté de Communes du Grésivaudan qui gère les infrastructures et services liés à la petite enfance pour notre commune a récemment nommé un « Coordinateur enfance et jeunesse » qui prendra en charge les activités des 11 à 17 ans.

Jérémy Rouchon anime au sein de la communauté de communes les activités jeunesse au centre de loisirs intercommunal de La Combe de Lancey. Les jeunes Pierrois peuvent donc participer aux activités prévues durant les vacances de février. Le programme d'activités est disponible sur le site internet

du Grésivaudan.

Rappelons que les plus jeunes (la tranche 3-13 ans) bénéficient déjà de tout un programme d'activité dans le cadre du centre de loisir intercommunal du Moyen Grésivaudan, situé à Tencin, et auquel les petits Pierrois ont accès les mercredis et vacances scolaires.

Centre de loisirs intercommunal de La Combe de Lancey

Jérémy Rouchon

La Chapelle

38190 La Combe de Lancey

Tél. 04 76 89 84 19 / 06 37 77 58 39

Mail : jrouchon@le-gresivaudan.fr



Chaque année ou presque, les écoliers Pierrois partent en voyage de découverte dans la région, ou plus loin en France. Cette année, la tradition a été respectée et la classe de CM1-CM2 de Christine Henry est partie à Lans en Vercors pour faire ses premiers pas en spéléologie. De retour de ce voyage, les 26 élèves se sont transformés en apprentis-journalistes et ont pris la plume pour vous faire partager leurs découvertes au travers de cet article, dont ils sont les auteurs.

Le lundi 12 novembre 2012, le jour de la rentrée des vacances d'automne, nous sommes arrivés à l'école sans nos cartables mais avec nos valises et nos sacs à dos !

Nous partions en classe verte à Lans en Vercors et nous avons fait connaissance avec nos animateurs Fanny et Antoine. Arrivés au centre, nous nous sommes installés, nous avons défait nos valises et rangé nos affaires puis nous avons visité le centre « Le Relais ».

L'après-midi, en allant vers la forêt, nous nous sommes arrêtés pour caresser les ânes et les chevaux du centre.

Dans la forêt, nous avons fait un jeu pour apprendre à reconnaître les résineux du Vercors. Nous étions par groupes de trois et nous devions décrire certains arbres sur lesquels il y avait des symboles (des ronds verts, des triangles rouges et des carrés jaunes). Puis en regardant des photos, il fallait retrouver le nom de ces arbres.

Le mardi matin, enfin, nous allions faire de la spéléologie ! Nous nous sommes habillés chaudement sous la combinaison, avec des grosses chaussettes dans nos bottes et un bonnet sans pompon pour pouvoir enfiler le casque ! Nos moniteurs de spéléo s'appelaient Sabine, Lionel et Yanick. Nous avons exploré la grotte de la Cheminée. Nous avons rampé et grimpé ! Nous avons appris ce que c'est que le calcaire et comment les grottes se sont formées.

L'après-midi, nous sommes allés au hameau du Peuil pour étudier l'architecture du Vercors. Nous avons rempli un questionnaire et nous avons vu un vieux moulin et une ancienne scierie.

Le mercredi, journée spéléo ! Nous avons roulé nos combinaisons pour les mettre dans nos sacs avec notre pique-nique et nous avons pris le car.

Nous avons ensuite marché une

bonne heure pour nous approcher de l'entrée de la grotte de l'Ours. Nous avons pique-niqué et nous nous sommes mis en tenus de spéléologues !

Nous sommes entrés dans la grotte, et nous avons essayé de trouver notre chemin ! Nous avons découvert de nombreuses galeries, nous avons vu de magnifiques stalactites, stalagmites, draperies, colonnes. Il y avait des grandes salles mais aussi des passages très très étroits, qu'on appelle des chatières ou des boîtes aux lettres. Nous avons adoré cette grotte !

Le jeudi 15 novembre, nous sommes allés faire une randonnée au plateau des Ramées. Il faisait très beau. Nous avons vu des chardons pendant que nous pique-niquions sur des lapiaz. La vue sur Grenoble et les montagnes était magnifique, et nous avons admiré le Mont Blanc.

Le soir, nous avons mangé une grande raclette, avec aussi du bleu



Alors que notre village connaît une poussée de croissance, les services municipaux ont eux aussi accompagné ce développement. Equipe élargie, services plus étendus, la mairie s'agrandit et il était temps que les locaux suivent eux aussi ce changement de rythme. Zoom sur les travaux à venir pour moderniser votre mairie.

Le bâtiment si familier de la mairie qui surplombe le village de son fronton peint à la devise républicaine va prochainement subir un toilettage notable. En effet, les bureaux actuellement dévolus aux services municipaux au rez-de-chaussée de la mairie deviennent de plus en plus exigus. Ces dernières années, la croissance de notre village s'est accompagnée d'un développement des services tels que la cantine, la garderie périscolaire, et du personnel supplémentaire est venu renforcer l'équipe municipale.

Un projet pour le futur de La Pierre

Au delà d'un simple rafraichissement des locaux, c'est une réflexion

plus poussée sur le rôle de l'équipe municipale, élus et employés, qui est menée à travers ces travaux d'agrandissement et de rénovation de la mairie. Cette réflexion a pour but d'accompagner l'évolution actuelle et future de notre village, afin de mieux accueillir les Pierrois.

Ainsi, l'espace actuellement inoccupé du premier étage (100m²) sera réaménagé afin d'accueillir les services administratifs et un ou plusieurs bureaux privatifs pour les élus. Un bureau d'accueil demeurera au rez-de-chaussée afin de garantir un accès aux personnes à mobilité réduite.

Aucune rénovation n'est actuellement prévue pour l'extérieur du bâtiment de la mairie.

Le financement des travaux

Notre village a pu bénéficier de subventions publiques afin de financer ces travaux de rénovation et d'agrandissement. Ainsi, une enveloppe de 43.380 € est allouée à La Pierre par le Conseil Général et l'Etat en 2013 pour financer ces travaux dont le montant total atteint 97.000 €. Les travaux devraient démarrer rapidement début 2013.

Le local technique de la mairie subira lui aussi un petit rafraichissement pour y installer un bureau et des sanitaires. Le coût de ce projet atteint 22.000 € dont la moitié sera financée par une subvention du Conseil Général.

Les reconnaître - vous ?



De gauche à droite : Martine Monteiro, Nathalie Felten, Elodie Brunet-Chirpaz, Quentin Peyrard et Joëlle David

La réponse est forcément oui, si vous avez un jour poussé la porte de la mairie, longé une route communale les jours de fauchage, ou tout simplement si vous fréquentez l'école.

C'est la voix de Martine que vous entendrez si vous appelez le matin pour inscrire les enfants à la cantine ou à la garderie périscolaire. C'est elle encore qui occupe les enfants avec talent le soir à la garderie, épaulée par Nathalie. Nathalie s'occupe également avec patience de nos têtes blondes le midi à la cantine. Elodie, notre historique et incontournable ATSEM veille au bien-être des élèves de maternelle et des pensionnaires matinaux de la garderie périscolaire. Quentin consacre son énergie à l'entretien des espaces verts du village ainsi que tous les travaux de bricolage et réparation. Joëlle enfin, préside avec enthousiasme et bonne humeur au secrétariat de mairie.

Si la mairie met l'accent sur l'autonomie des agents afin de garantir le bon fonctionnement des services, l'implication de cette équipe soudée et enthousiaste est un atout considérable pour notre village.

Merci à eux !

Du neuf pour La Pierre :

L'année 2012 a vu se construire nombre de nouveaux logements dans notre village, que ce soient des lotissements privés ou les logements sociaux de La Beauce. Au total, une soixantaine de nouveaux habitants nous ont rejoints. Maintenant que ces travaux sont presque achevés, nous vous proposons un retour sur ces chantiers qui ont modifié durablement notre paysage quotidien.

Les premiers logements sociaux de La Pierre

Le 14 décembre dernier, les locataires de l'immeuble « La Beauce » ont reçu les clés de leurs nouveaux domiciles afin d'emménager pour les fêtes de fin d'année. En parallèle, leurs proches voisins des 5 maisons en accession à la propriété avaient posé leurs valises dès le 11 décembre, afin de procéder aux derniers travaux d'emménagement – les logements ayant été livrés par Dauphilogis non terminés.

L'OPAC de l'Isère avait démarré et supervisé la construction de ces 14 logements sociaux dès septembre 2011, mais c'est un panel d'organismes sociaux (Cilgère, Amallia...) qui gère l'attribution des appartements. En effet, l'attribution d'un logement social répond à un certain nombre de critères (situation familiale, plafonds de ressources...) qui peuvent différer selon l'organisme auprès duquel les dossiers de demande sont

déposés. La commune de La Pierre a elle aussi joué un rôle en attribuant 5 logements disponibles après avoir examiné une quinzaine de dossiers déposés en mairie.

A l'avenir, c'est la communauté de communes du Grésivaudan qui se substituera à la mairie de La Pierre pour examiner les demandes de logements et allouer des logements disponibles à La Beauce (voir l'encadré).

Les nouveaux lotissements

Deux lotissements ont vu le jour à La Pierre en 2012, Le Clos des Granges dont l'entrée est située chemin de la Perrière, et « La Pierre en Ramet », situé sur l'ancien terrain de football sur le Chemin en Ramet. 6 nouvelles familles ont emménagé (ou le feront courant 2013) au clos des Granges, et En Ramet compte 7 lots (4 permis de construire ont été reçus par la mairie à ce jour). Par ailleurs, les projets de construction portant sur les terrains longeant le chemin de Vaubonnais et acquis par Bouygues sont

Le Grésivaudan attribue des logements sociaux

Si nombre d'organismes sociaux peuvent prétendre à l'attribution de logements sociaux sur le parc disponible dans leur rayon d'action, la communauté de Communes du Grésivaudan dispose elle aussi d'une commission d'attribution de logements sociaux.

Cette commission regroupe et examine les dossiers de demandes déposés en mairie, puis attribue des logements sociaux libres sur son territoire. Elle se réunit chaque mois pour faire le point entre les logements libres et les demandes des habitants.

Si vous habitez La Pierre et souhaitez soumettre une demande d'attribution d'un logement social proche de votre domicile actuel, vous pouvez vous adresser à la mairie de La Pierre qui vous aidera à constituer votre dossier. Une fois validé par les élus de la commune, il sera transmis à cette commission en vue d'une possible attribution.

Mairie de La Pierre : 04.76.71.38.95



Le défibrillateur : un outil pour tous !

La Pierre sera très prochainement équipée d'un DAE, un Défibrillateur Automatisé Externe, plus connu sous le nom de Défibrillateur Entièrement Automatique.

Cet appareil a pour but d'aider à réanimer une personne en arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours. Le principal atout de ces appareils, que l'on voit désormais fleurir dans bon nombre de lieux publics, est de pouvoir être utilisé par tout un chacun sans aucune formation préalable. En effet, l'appareil effectue le diagnostic de manière autonome et permet d'administrer une dé-

charge électrique adaptée sans avoir besoin d'une formation médicale préalable.

Les élus évaluent actuellement le meilleur emplacement pour installer cet appareil : intérieur ou extérieur, l'objectif étant de rendre le dispositif accessible au maximum par le public en cas d'accident.

La commune a prévu d'organiser prochainement des séances d'information destinées aux Pierrois afin de découvrir et vous familiariser avec cet appareil. Des démonstrations seront effectuées avec le dispositif.

Attention aux sigles...

DSA : défibrillateur semi-automatique (c'est l'utilisateur qui appuie sur le bouton choc après que l'appareil ait conseillé la délivrance d'un choc)

DEA ou **DA** : défibrillateur entièrement automatique (quelques secondes après avoir conseillé la délivrance d'un choc l'appareil déclenchera automatiquement la délivrance du choc.)

DAE : défibrillateur automatisé externe (appellation générique qui inclut les DSA, DEA, DA)



Introduite en septembre 2002 dans les formations de premiers secours en équipe, la défibrillation automatisée externe (DAE) est accessible au grand public depuis août 2007. Désormais, en France, toute personne même non-médecin peut utiliser un défibrillateur automatique, ce qui ouvre la voie à la mise à disposition de ces appareils dans les lieux publics.



Le livret d'accueil

Au fur et à mesure que notre village grandit et s'enrichit de nouveaux habitants, il est important d'accueillir ces voisins afin qu'ils se sentent à l'aise dans leur nouvel environnement.

La mairie de La Pierre a souhaité mettre à la disposition des Pierrois fraîchement installés un outil pratique (et gratuit !) pour leur faire découvrir le village : le livret d'accueil.

Orienté sur la vie quotidienne dans le village, compact et convivial, ce petit fascicule balaie les principaux aspects de la vie Pierroise : gestion

de l'eau et des ordures ménagères, vie scolaire et associative, vie municipale...

Ce document subira une mise à jour annuelle afin de rassembler les informations les plus à jour et les plus pertinentes pour nos habitants.

Si vous souhaitez vous procurer un exemplaire du livret d'accueil, que vous soyez nouvellement installé ou Pierrois depuis des années, il est à votre disposition à la mairie, et sera prochainement disponible en téléchargement sur le site internet du village.



Travaux de l'eau : chantier achevé !

Les travaux d'adduction d'eau pour notre village ont démarré avec le dernier mandat électoral. Aujourd'hui, ces travaux sont achevés et assurent la pérennité de l'approvisionnement en eau pour notre village. Revue de détails.

Au fil des mois et des bulletins municipaux, vous avez pu suivre les développements liés aux travaux d'adduction d'eau pour notre village. Aujourd'hui, le raccordement du réseau d'eau potable à Tigneux est effectif, assurant la pérennité de l'approvisionnement en eau pour notre commune à sa taille actuelle. Le débit du réseau atteint actuellement le niveau satisfaisant de 1 litre par seconde.

Voir plus loin pour le village

Cette stabilisation de notre réseau d'eau permet d'envisager l'avenir sereinement, tant au niveau de l'urbanisme avec la pos-

sibilité de délivrer des permis de construire sur notre commune, mais également notre système de défense incendie va pouvoir être revu. En effet, ce chantier incontournable puisqu'il rentre dans le cadre du schéma directeur ne pouvait jusqu'à présent être abordé à cause d'un approvisionnement en eau défaillant.

En 2013, les élus vont désormais pouvoir se pencher sur cette question cruciale pour la sécurité de notre village, afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour rénover ce réseau fragilisé par les années.

En bref...

2008 : Champ Près Froges nous dépanne en eau en attendant la réalisation des travaux d'adduction d'eau. Liaison des captages de Bonnet Rouge supérieur et inférieur, déplacement du captage de Bonnet Rouge inférieur. Rénovation des captages du Feylet.

2009 : reconstruction des captages de Bonnet Rouge et pose d'un drain.

2010 : étude de rentabilité du réseau, adhésion au SIEHG, liaison des réservoirs Tigneux—Le Ferrat

2012 : fin des travaux d'adduction d'eau au Feylet



Ouvrez un œil, soyez solidaires

Accidents de la vie. C'est souvent comme cela que l'on nomme aujourd'hui, les événements tels que le chômage, les séparations, qui font basculer des vies jusque là décentes dans l'instabilité qui mène à la rue. En cette période de crise où nombreux sont précipités vers des situations fragiles trop rapidement, il est important d'être attentif à ceux qui nous entourent, même dans nos zones rurales. Vous

pouvez aider les personnes sans domicile autour de vous : à Crolles, l'association « **L'Abri sous la Dent** » a pour but d'assurer aux personnes sans domicile fixe et de passage un hébergement d'urgence pour une à trois nuits par mois. L'association dispose également d'un studio pour prendre en charge sur des périodes plus longues, des personnes suivies par un référent social. Pour un temps d'écoute et de par-

tage, les bénévoles assurent un accompagnement ponctuel des personnes accueillies (18h30 - 20h30).

L'Abri sous La Dent

Président : Yvan-Claude Raverdy
301, avenue de la Résistance
38920 Crolles
Tél. 04 38 92 03 99 de 18h30 à 20h30
Ouverture d'octobre à mai

Logements sociaux et nouveaux arrivants

pour l'instant suspendus durant la révision du PLU. Il n'y a pas d'autre projet immobilier pour l'instant sur notre village.

Le coût du logement social à La Pierre

Le coût total des implantations de logements sociaux reste modéré

pour la commune de La Pierre. En effet, la construction des logements et l'aménagement et la sécurisation de la route départementale 523 ont bénéficié de subventions de la communauté de communes du Grésivaudan et du Conseil Général. Ces subventions ont largement couvert les dépenses liées à la construction. Le reliquat

de ces dépenses a été pris en charge par la commune de La Pierre, qui avait prévu cette somme au budget de 2012. En 2013, la totalité des coûts liés à la construction de ces logements aura été consommée (voir l'encadré).

Le point sur les chiffres

Subventions reçues par la commune :

- 232.000€ de la communauté de communes
- 40.000 € du Conseil Général

Au total, 272.000 € ont été perçus par La Pierre pour la mise en place des logements sociaux de La Beauce.

Sommes payées par la commune :

- 183.000 € à l'OPAC pour la construction des logements
- 188.000 € pour la sécurisation de la RD523 (« tourne à gauche »)

Au total, 371.000€ ont été réglés—le surcoût de 99.000 € a été absorbé par le budget 2012 de la commune de La Pierre.

Le " tourne à gauche " inspire les pouvoirs publics

L'implantation des logements sociaux un peu à l'écart du village et le long de la route départementale a rapidement soulevé la question de la sécurité lors des déplacements piétons pour rejoindre l'arrêt de bus de La Pierre et le village.

Les élus Pierrois ont souhaité faire de cette question une priorité au moment des travaux d'aménagement du « tourne à gauche ».

Ainsi, outre les marquages au sol et l'élargissement de la route afin de rejoindre les logements de La Beauce, la sécurisation du chemin piétonnier pour rejoindre l'arrêt de bus a été renforcée par rapport aux plans initiaux, avec la mise en place de barrières en bois et prolongation du trottoir jusqu'à l'arrêt de bus. De plus, 12 candélabres ont été installés le long de la route.

Ces travaux d'aménagement d'accès à La Beauce permettent d'envisager d'autres travaux sur la commune : la réouverture du chemin rural piéton de La Beauce, contournant les logements sociaux par la colline et rejoignant le village par le château et actuellement fermé, est à l'étude, de même que la réouverture de tous les chemins ruraux du village – ce qui constitue la politique de la commune depuis le début de ce mandat électoral.

Ce n'est pas tout, car le Conseil Général de l'Isère et Le Grésivaudan ont devancé La Pierre en prenant en charge la prolongation de la piste cyclable depuis Champalud jusqu'à La Pierre dans un premier temps, puis sa continuation jusqu'à l'entrée de Tencin (petit centre commercial)...



La commune s'est engagée fin 2012 à réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur afin de le rendre conforme aux orientations légales du Grenelle 2 de l'environnement. Ainsi, un diagnostic de notre commune a été livré courant 2012 (et décrypté dans le Bulletin de La Pierre N°8, d'août 2012) afin de définir les principaux axes de travail pour La Pierre. Au-delà de notre territoire, penchons nous maintenant sur le Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH), qui décrit plus largement le contexte de l'habitat existant dans le Grésivaudan.

Le PLH est bien plus qu'un simple outil local guidant l'urbanisme. Il s'inscrit dans le volet Logement de l'Agenda 21 de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, permettant la mise en œuvre de la politique Développement Durable. A terme, ce PLH intégrera également les futurs objectifs du Plan climat.

Ce PLH a été élaboré suite à un diagnostic sur l'urbanisme et l'habitat très poussé et mené sur les 47 communes du Grésivaudan sur l'année 2012.

Les orientations qui en découlent ont des conséquences pour chaque commune membre du Grésivaudan, et ces orientations seront respectées lors du remaniement du PLU de La Pierre.

Les enjeux du Programme Local de l'Habitat du Grésivaudan

Les orientations de la politique locale de l'habitat du Grésivaudan comprennent ainsi la maîtrise du développement urbain et la lutte contre l'étalement urbain pour ne pas gaspiller du foncier et préserver les espaces naturels et agricoles. De même, il est désormais précon-

sé de ne pas augmenter le rythme de développement des constructions nouvelles dans le Grésivaudan mais de maintenir le rythme de construction que l'on observe actuellement. Les orientations se situent autour d'une mise en chantier de 9 logements par an par commune, et cette estimation ne constitue ni un objectif ni une limite. C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui craignent une urbanisation galopante de notre région.

Une méthode de travail concertée

Ces orientations de développement sont issues d'un travail concerté avec différents partenaires (Etat, Conseil Général, associations opérant dans le territoire, bailleurs sociaux, promoteurs) au sein de la communauté de communes. Les conclusions et orientations retenues au cours du débat ont alimenté la rédaction du PLH.

Tenir compte de l'existant

Le logement existant n'est pas oublié puisque le PLH prévoit également des actions d'améliora-

tion en ce sens : la modération des loyers pour le parc locatif est à l'ordre du jour, afin de prendre en compte le niveau économique des ménages. Des actions de repérage des logements existants dégradés ou indignes sont préconisées, mais également des actions visant à améliorer la performance énergétique des parcs public et privé, limitant ainsi les dépenses des ménages.

Un territoire diversifié, des besoins multiples

Au vu du panachage important de notre territoire entre les zones très urbanisées et celles plutôt rurales voire montagneuses, des populations très diverses, le PLH conseille de maintenir un équilibre entre les différentes parties du territoire et pour ce faire, de produire plus de logements dans les territoires les plus urbains, sans empêcher le développement des plus petites communes.

Ce développement urbain modéré devra proposer une offre locative sociale diversifiée tant publique que privée, afin d'accueillir et de maintenir une population diversifiée.



Cette nécessaire diversification de l'habitat doit répondre aux besoins des ménages à chaque étape de leur parcours résidentiel (locatif, accession, petites typologies...).

La prise en compte des publics spécifiques

Enfin, les besoins particuliers de certaines populations doivent mieux être pris en compte sur notre région. Ainsi, le PLH prévoit de suivre certains besoins en particulier et d'y répondre. Il s'agit par exemple d'accompagner le vieillissement de la population, anticiper ses besoins et prévenir la perte d'autonomie en suivant ou soutenant les projets d'EHPAD, d'accueil de jour, et les projets innovants.

Les jeunes qui quittent le foyer familial ne sont pas oubliés, car le Grésivaudan souhaite mettre en place une offre de logements à loyers modérés dans le parc privé afin de les inciter à rester sur le territoire; mais aussi soutenir des projets de logements innovants (résidence sociale à Crolles).

L'habitat des personnes en difficulté est aussi pris en compte, puisque le PLH prévoit de soutenir la création de nouvelles places d'hébergement et de solutions d'habitat alternatif (type « pension de famille » à Tencin). Plus largement, la coordination des actions sociales à destination du logement de ces publics devra être renforcée.

La population des saisonniers fait elle aussi l'objet de l'attention du PLH, puisqu'il sera proposé, par le biais d'une étude complémentaire, de mieux recenser ces populations et leurs besoins de logements afin d'offrir des solutions plus adaptées, ce qui est crucial pour le bon fonctionnement de notre industrie touristique locale.

Enfin, les gens du voyage bénéficient d'une attention particulière, car il est prévu de créer plus d'aires nouvelles pour leur stationnement, ainsi que des logements adaptés pour les familles sédentarisées, ces projets visant tous à résorber les campements sauvages.



Le saviez-vous ?

Les documents élaborés par Le Grésivaudan dans le cadre du PLH nous apprennent bien des choses sur notre commune ! Saviez-vous que La Pierre ...
 ... bénéficie d'une densité de population modérée (100 à 350 hab. / km², la moyenne pour Le Grésivaudan se situe à 140 hab/km²)
 ... Cette densité de population a connu une forte hausse entre 1999 et 2006 (15 à 20%)
 ... Est une commune jeune (indice 2,00 à 3,73, proportion des moins de 20 ans et des plus de 60 ans), dont moins de 5% de la population dépasse 75 ans (chiffres 2006)
 ... Héberge très majoritairement des familles (plus de 2,75 personnes par foyer) dont le revenu net moyen imposable oscille entre 24000 et 32000€
 ... compte 85 à 90% d'actifs travaillant hors de la commune, faisant de La Pierre une commune très majoritairement résidentielle
 ... compte des habitations récentes en majorité—dont les propriétaires sont également les occupants
 ... ne compte pas de logements insalubres !
 (source : Projet de PLH de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan soumis pour nouvel arrêt au Conseil de Communauté du 24/09/2012)